



FLASH INFOS

Réunion de conseil du 20 novembre 2023

● **Projet d'acquisition foncière de la BA 105**

M. Le Maire présente le projet d'acquisitions foncières de la BA 105 sur notre commune à la suite d'une réunion organisée par M. Le Préfet le 9 novembre en présence des Maires des communes impactées, du commandant de base avec ses services et les services de la préfecture. Le projet initial prévoyait la préemption de 36 hectares sur la commune.

M. Le préfet nous a présenté le projet modifié et définitif suite aux différentes interventions des communes auprès du ministère qui exprimaient notre désaccord. Le projet révisé et en ce qui concerne Gauciel et la commune de Sassey comporte, la préemption de 21 hectares en bout de piste.

Pour Gauciel la construction d'un mur de trois mètres de haut à la place de la clôture pour la partie nord du village de notre aire de jeu au bout de piste vers Sassey. La préemption des terrains situés au sud de la commune (au niveau du chenil militaire) est abandonnée.

Pour la commune, cela nous permet de conserver notre aire de jeux, la commune a également demandé lors de ces échanges, qu'une servitude soit mise en place pour arborer le mur dans le but d'améliorer le visuel et favoriser l'insertion paysagère de ce mur.

● **Débat d'orientation budgétaire 2024**

M. Le Maire présente l'état d'avancement des projets 2023 et demande au conseil municipal de se prononcer sur les projets à venir.

Parking arrière école + signalisation routière	Engagé, étude cab Merlin + EPN
Construction deux pavillons	Engagé, Assistance Maîtrise d'ouvrage Agire
Prêt en capital logements	Remboursement prêts
SIEGE LED éclairage public	Inscrit au SIEGE et approuvé par le Conseil
Isolation et huisserie école	A chiffrer suite audit énergétique
DECI, citerne enterrée zone église	Approuvé par le Conseil, conformité urbanisme
Signalisation stationnement (Rue desTournesols)	A chiffrer (protéger passage des piétons)
Colombarium et jardin du souvenir	Terminé
Remboursement caution logement locatif	Lié aux changements de locataires
Peinture classe maternelle (fonctionnement)	Devis approuver par le conseil, travaux juillet 2024
Etude pour pose de panneaux photovoltaïque	Etude à lancer par le SIEGE 27 approuve par le conseil
Réserve récupération d'eau local technique	Décision conseil municipal (arrosage en été) à chiffrer
Informatique mairie + sono église	Décision conseil municipal (Obsolescence)
Etude ancien local technique	Décision CM, (projet commerce + logement) lancer l'étude A lancer approuvé par le conseil

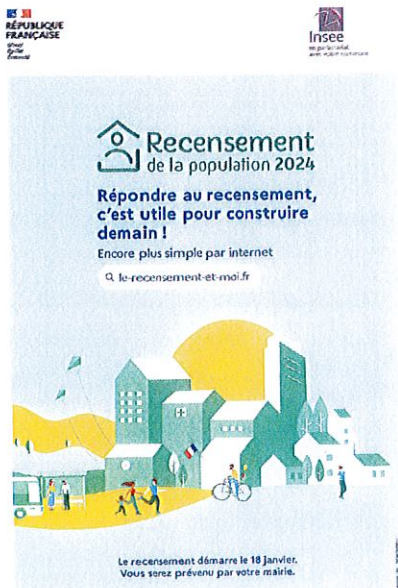
Plantations arbres (fonctionnement)	Décision conseil municipal (définir le projet) à chiffrer
Lave-vaisselle école	Besoin ergonomique + obsolescence (document unique)
Matériel pour local technique (étagères, outillage)	Aménagement local technique (à chiffrer)
Mise en conformité DECI (bâche salle des fêtes)	Mise en conformité DECI (obligatoire)
Pumptrack (piste vélo) (2024 2025)	Monter le dossier subvention

● Ancien local technique communal

M. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le devenir de notre ancien local technique. Plusieurs idées avaient déjà été formulées, la création de commerces (suite à enquête), une salle de réunion pour lieu de convivialité, de petits logements locatifs. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de lancer une étude de faisabilité pour la création de locaux qui pourraient accueillir un commerce, la création d'une salle de convivialité (pour anciens, zone de télé travail etc..) et la construction de petits logements locatifs qui pourraient équilibrer l'aspect financier du projet.

● Divers

- **Salle des fêtes**, création d'un tarif location pour une journée dans la semaine au tarif de 80€ pour les habitants et 160€ pour les extérieurs commune.
- **Activité « Capoeira »** le conseil municipal décide de poursuivre le prêt de la salle des fêtes dans la mesure où les frais de fonctionnement sont réglés.
- Le conseil municipal approuve l'étude pour le projet de pose de panneaux photovoltaïque sur le local technique communal par le SIEGE 27.
- Le conseil municipal est informé que le permis de construire pour la création des deux logements intergénérationnels sera déposé le 21 novembre.
- Le conseil municipal approuve le devis de la société EHTP pour la fourniture et la pose d'une réserve incendie de 30m3 dans la zone de l'église conformément aux engagements pris.
- Le conseil municipal est informé que la commune est retenue par la SIEGE 27 (syndicat d'électricité et du gaz de l'Eure) pour une deuxième tranche de LED pour notre éclairage public.
- **RGPD, règlement général de protection des données**, le conseil municipal est informé de la mise en règle de la commune avec application des nouvelles directives. Un formulaire de consentement individuel des données personnelles sera demandé aux habitants.
- Le conseil municipal est informé qu'une **commission CCAS** est créée composée des membres actuels du CCAS mais sa gestion, du fait du passage à la nomenclature comptable M57, est intégrée au budget communal dans un but de simplification administrative.
- Le conseil municipal est informé que la commune va contribuer sous forme de participation aux frais de scolarité pour un élève admis dans une école spécialisée hors de la commune.



Le recensement de la population commencera le 18 janvier 2024 jusqu'au 17 février 2024 et sera effectué par les secrétaires de mairie